



Comité des obstacles techniques au commerce
Comité des mesures sanitaires ou phytosanitaires

UTILISATEURS D'EPING: NIVEAUX D'ACCÈS

NOTE DU SECRÉTARIAT¹

Le présent document contient des renseignements concernant les différents niveaux d'accès qui sont offerts aux utilisateurs de la plate-forme ePing SPS et OTC. De plus amples renseignements sur les fonctionnalités de la plate-forme, y compris des tutoriels vidéo, sont disponibles sur le [site Web d'ePing](#).

¹ Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits et obligations dans le cadre de l'OMC.

Utilisateurs d'ePing USERS: NIVEAUX D'ACCÈS

Droits d'accès	Suivi		Communication							Rédaction et présentation de notifications	
	Recherche ²	Alertes, favoris, filtres ³	Consulter le forum international	Publier un message sur le forum international	Activer le forum national	Voir/publier des messages sur le forum national	Gérer les utilisateurs nationaux ⁴	Participer aux discussions entre administrateurs ⁵	Mettre à jour les coordonnées ⁶	Rédiger et présenter	Rédiger
Grand public	√		√								
Utilisateur enregistré	√	√	√			√					
Admin. chargé de la communication ⁷	√	√	√	√	√	√	√	√			
Admin. pour les notifications ⁷	√	√	√			√			√	√	√
Présentation de notification ⁸	√	√	√			√				√	√
Rédaction de notification ⁸	√	√	√			√					√

² Notifications et autres documents distribués aux Comités SPS et OTC, PCS, coordonnées des points d'information/autorités responsables des notifications, données et chiffres et profils des Membres.

³ Les utilisateurs enregistrés peuvent recevoir des alertes personnalisées quotidiennes ou hebdomadaires par courriel concernant des notifications SPS/OTC, en fonction des produits et marchés qui les intéressent. Ils peuvent également sauvegarder des filtres et définir leurs notifications favorites afin d'en faciliter le suivi.

⁴ Les administrateurs chargés de la communication ont accès à une liste de tous les utilisateurs nationaux enregistrés et peuvent créer des groupes et les contacter via ePing.

⁵ Les administrateurs chargés de la communication ont accès à une liste de tous les autres utilisateurs enregistrés disposant de droits d'administrateur chargé de la communication et peuvent démarrer des conversations privées avec un groupe d'entre eux.

⁶ Les administrateurs pour les notifications peuvent mettre à jour les coordonnées de leurs points d'information et autorités responsables des notifications directement sur la plate-forme.

⁷ Les droits d'administrateur chargé de la communication et d'administrateur pour les notifications sont gérés par le Secrétariat de l'OMC et accordés sur demande, principalement aux fonctionnaires des points d'information et des autorités nationales responsables des notifications. Les droits SPS sont indépendants des droits OTC mais ne s'excluent pas mutuellement.

⁸ Les administrateurs pour les notifications peuvent accorder des droits de rédaction ou de présentation de notifications à d'autres utilisateurs nationaux enregistrés.